

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 27 décembre 2023

**Délibération n° 2023-105
Séance du 19 décembre 2023**

Communication relative à la situation de
la trésorerie du SIAAP

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 7 décembre 2023, par lequel Monsieur le Président
lui a présenté la situation de la trésorerie du SIAAP,

Après en avoir délibéré

Article unique : Acte est donné au Président de sa communication relative à la trésorerie
du SIAAP.

Le Président


François-Marie DIDIER